

## Contribution

# [Votre nom et/ou le nom de votre structure]

[Le cas échéant, présentez en quelques lignes votre structure : quel est votre vocation ? Dans quel champ intervenez-vous ? sur quel(s) territoire(s) ? ]

[Votre identité et vos coordonnées pour vous joindre]

Les mobilités constituent un enjeu majeur pour les territoires lyonnais et l'ensemble de leurs habitants. Pour préparer l'avenir du territoire, SYTRAL Mobilités a lancé une démarche d'élaboration du Plan de Mobilité des territoires lyonnais à l'échelle de son ressort territorial portant sur les 11 intercommunalités du Rhône et la Métropole de Lyon.

Le Président et les élus de SYTRAL Mobilités attachent une attention particulière à recueillir les points de vue et propositions de l'ensemble des citoyens et acteurs des différents territoires. Aussi, nous vous invitons à y participer activement.

### UN PLAN DE MOBILITE POUR LES TERRITOIRES LYONNAIS

Le Plan de Mobilité est un **document de planification et de programmation** en matière de mobilité. Il a une **vocation opérationnelle et prospective** sur l'ensemble des modes de déplacement (marche, vélo, transport en commun, voiture, ...). Il déterminera les orientations en matière de mobilité au sein du ressort territorial de SYTRAL Mobilités jusqu'à **l'horizon 2040** en prenant en compte la **diversité des territoires** qui le composent ainsi que ses relations avec les territoires voisins.

Si la démarche d'élaboration est pilotée par SYTRAL Mobilités, elle associe largement les différents acteurs du territoire, et particulièrement ceux en charge de la mise en œuvre des actions qui seront identifiées dans le Plan de Mobilité.

### COMMENT CONTRIBUER EN TANT QUE CITOYEN OU ACTEUR DU TERRITOIRE ?

Pour contribuer, nous vous invitons à nous faire part de vos avis sous la **forme d'une contribution et de propositions en votre nom ou celui de votre structure**.

Afin de faciliter le dépôt de vos propositions, vous pouvez utiliser ce gabarit et nous le renvoyer à l'adresse suivante : [concertation-citoyenne-pdm@sytral.fr](mailto:concertation-citoyenne-pdm@sytral.fr) **avant le 29 septembre 2023**.

Votre contribution viendra nourrir la réflexion des élus sur le Plan de Mobilité, dont l'élaboration se poursuivra en se reposant notamment sur le bilan qui sera tiré à l'issue de la démarche.

Nous vous remercions pour votre participation.

N'oubliez pas que le Plan de Mobilité est un document de planification des mobilités à horizon 2040 et dans une logique multimodale des mobilités. Il devra également apporter des visions territorialisées des enjeux et solutions de mobilité au regard de la diversité des territoires lyonnais. Son plan d'action comprendra des mesures, projets et services à mettre en œuvre par divers maîtres d'ouvrage (Etat, SYTRAL Mobilités, Région Auvergne-Rhône-Alpes, Conseil Départemental du Rhône, intercommunalités, Métropole de Lyon, ...).

1 - PARTAGEZ-VOUS LES GRANDS DEFIS IDENTIFIES POUR DES MOBILITES ECOLOGIQUES ET SOLIDAIRES D'ICI 2040 ?

2 - PARTAGEZ-VOUS LES GRANDS LEVIERS IDENTIFIES POUR ACCELERER LES CHANGEMENTS DE COMPORTEMENT ET FONDER UN NOUVEAU SYSTEME DE MOBILITE ?

3 - QUELLES ACTIONS PENSEZ-VOUS DEVOIR ETRE PRIVILEGIEES POUR ATTEINDRE RAPIDEMENT LES OBJECTIFS DE DECARBONATION ET DE DROIT A LA MOBILITE PARTOUT, POUR TOUTES ET POUR TOUS ?

**[Vous pouvez développer votre contribution ici]**